



CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover

Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover

Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover

Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 216 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 216 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 2 916 €

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 36257 Diplôme CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.

Ministère du travail



Date d'échéance de l'enregistrement : 18-08-2027

Date de validité du titre : 18/08/2022 au 17/08/2027

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

- **Suite de parcours**

titre professionnel agent de maintenance du bâtiment

titre professionnel plaquiste

titre professionnel chef d'équipe construction durable.

- **Débouchés**

Ouvrier professionnel peintre en bâtiment.

Ouvrier d'entretien peintre.

- **Accessibilité**

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B. (6 mois de la sortie de la formation)

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP2 - Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

